

ARPALouron
La Hountagnère
65 240 LOUDERVIELLE
Site : <http://arpa.louron.free.fr>

Monsieur René BIDAL
Préfet des Hautes-Pyrénées
Préfecture
Place Charles de Gaulle
B.P. 1350
65013 – TARBES CEDEX 9

Lettre recommandée avec avis de réception

Loudervielle, le 16 août 2011

Objet: Nouveau renforcement de la ressource en eau de la station de ski de Peyragudes.

Monsieur le Préfet,

Par courriers du 05 septembre 2008 et du 30 octobre 2009, nous avons attiré votre attention sur le fait qu'une nouvelle voie d'accès à la station de Peyragudes était en travaux et qu'il nous semblait alors que les diverses autorisations nécessaires pour les engager n'avaient pas été obtenues. Votre accusé de réception, du 26 mai 2011, adressé au Président de la Communauté de Commune de la Vallée du Louron pour sa déclaration de création d'un deuxième accès routier à la station, a confirmé nos craintes.

ARPAL a saisi Madame le Procureur de la République pour cette affaire, par le canal de Maître Julien Soulié du barreau de Tarbes, afin de dénoncer et de faire cesser ces graves irrégularités.

Pourtant, aujourd'hui encore, nous constatons l'ouverture d'un important chantier entre le Val d'Aube et le secteur du restaurant d'altitude « Le Cabanou » (sur le territoire administratif de GERM-LOURON), visiblement pour permettre un nouvel apport d'eau à l'usine à neige de la Société d'Economie Mixte Locale d'Aménagement (SEMAP) de la station de Peyragudes.

L'affichage réglementaire relatif à ces travaux est inexistant (maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre, coût, délibérations, arrêté d'autorisation,... ?).

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer, dans la mesure du possible par courriel (arpa.louron@laposte.net), les autorisations préalables à l'engagement de ce chantier.

Dans le cas où ces autorisations n'auraient pas été obtenues, nous vous demandons de faire immédiatement arrêter les travaux en attendant la mise en œuvre de l'instruction administrative de ce nouveau projet qui aurait alors été lancé une fois encore dans notre vallée dans des conditions peu démocratiques, insupportables.

Dans l'attente d'une réponse rapide,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

le Président ARPAL
Dominique Berger

P.J: 1 vue du chantier en cours, prise le 12 août 2011